



Circuit Escapade à Venise ****

Italie

Départ: Paris

dès **497€**

4 jours / 3 nuits

Départ Paris

Le 03/09/2026

Vous serez logés en hôtels 4* (normes locales) cités ci dessous ou similaire : REGION DE VENISE-MESTRE (20 km de Venise) (3 nuits) : Smart Hôtel Holiday, Alexander ou Hôtel Sirio (ou similaires) A noter : La liste de vos hôtels définitifs vous sera transmis 7 jours avant le départ. INFO VÉRITÉ : Votre hébergement à Venise-Mestre est situé dans une zone non animée à environ 10 km du centre historique de Venise. Depuis Venise-Mestre, vous emprunterez un tram local (environ 40 min de trajet) pour rejoindre le centre de Venise avec temps d'attente possible selon affluence.

Description

Profitez d'une escapade à Venise... Célèbre pour son labyrinthe de canaux bordés de luxueux palais, Venise ne cesse de nous enchanter. Destination romantique par excellence, chacun de ses recoins cache des merveilles ! Arpentez cette ville où le temps semble s'être arrêté et découvrez les îles de la lagune, son artisanat et ses maisons colorées...

Logement

Vous serez logés en hôtels 4* (normes locales) cités ci dessous ou similaire :

REGION DE VENISE-MESTRE (20 km de Venise) (3 nuits) : Smart Hôtel Holiday, Alexander ou Hôtel Sirio (ou similaires)

A noter : La liste de vos hôtels définitifs vous sera transmis 7 jours avant le départ.

INFO VÉRITÉ : Votre hébergement à Venise-Mestre est situé dans une zone non animée à environ 10 km du centre historique de Venise. Depuis Venise-Mestre, vous emprunterez un tram local (environ 40 min de trajet) pour rejoindre le centre de Venise avec temps d'attente possible selon affluence.

Bon à savoir

- Départs garantis de 2 à 45 participants.
- Possibilité de regroupement à l'arrivée avec des participants de plusieurs voyageurs francophones.
- Transferts regroupés à l'aéroport avec temps d'attente.
- Taxe de séjour à régler sur place (environ 3,15EUR/nuit/personne sous réserve de modification par les autorités locales).
- Ecouteurs inclus sur les sites où leur usage est obligatoire (comme dans certaines églises ou sites avec forte affluence) et selon la taille du groupe.
- Pourboires : il est coutume de récompenser accompagnateurs, guides et chauffeurs.
- Dans certaines régions d'Italie, la loi proscrit l'utilisation de l'air conditionné en dehors des périodes de forte chaleur (pas avant le 15/05 ni après le 30/9) et du chauffage avant le 1/11.
- Selon les recommandations du gouvernement italien pour l'environnement, les hôteliers sont tenus de ne pas changer les draps de lit tous les jours lorsque vous séjournez plusieurs nuits dans un même hôtel.
- Guide-accompagnateur francophone.
- Services d'un guide local francophone pour la visite de Venise le Jour 2 (demi-journée).
- Aucune entrée incluse. La découverte des sites s'effectue de l'extérieur.
- Les repas (incluant les petits-déjeuners) peuvent être servis sous forme de buffet ou bien directement à table, selon le remplissage des hôtels et les protocoles sanitaires en vigueur.
- L'ordre des visites pourrait être modifié pour des raisons organisationnelles, mais toutes les visites et expériences prévues seront maintenues.
- En Italie, les chambres singles sont généralement des chambres avec un lit simple et peuvent être plus petite qu'une chambre double.
- Si les hôtels proposent une piscine, il se peut que l'accès soit un service payant à régler sur place.

À noter : une taxe d'accès à Venise est en vigueur certains jours (3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30/4, 1, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 29, 30, 31/5, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 14, 19, 20, 21, 26, 27, 28/6, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24, 25, 26/7) entre 08h30 et 16h00. Les clients doivent obligatoirement s'enregistrer en amont sur le site dédié <https://cda.ve.it/fr/>. afin d'obtenir un QR code (ou une exemption). Le tarif est de 5 EUR (jusqu'à 4 jours avant) ou 10 EUR en dernière minute. Même en cas d'exonération, l'inscription reste obligatoire.

Restauration

Durant votre séjour, vous profitez de la formule petit-déjeuner.

Formalités

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :
Passport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

INFORMATION ACCÈS À VENISE

La ville de Venise met en place une taxe d'accès pour les touristes qui viennent à Venise sans y loger. L'objectif premier de cette taxe est de mieux gérer les flux touristiques de manière à préserver Venise. Il suffira donc de dormir une seule nuit dans un hôtel sur le territoire communal vénitien (Venise, Murano, Burano, Lido, Pellestrina, Favaro Veneto, Mestre-Carpenedo, Chirignago-Zelarino et Marghera) pour ne pas payer la taxe qui sera déjà incluse dans la taxe de séjour.

IMPORTANT

Même si vous êtes exemptés de paiement de la taxe, vous devrez néanmoins vous enregistrer pour obtenir le QR code d'exemption. L'enregistrement se fait sur le site Internet <https://cda.ve.it/fr/>.

La taxe d'accès est de 5 euros/jour pour entrer à Venise de 8h30 à 16h si l'enregistrement est effectué jusqu'à 4 jours avant l'arrivée. À moins de 4 jours le montant à régler sera de 10EUR.

Jours d'application de la taxe d'entrée à Venise en 2026

Avril : du 3 au 6, du 10 au 12, du 17 au 19 et du 24 au 30 avril.

Mai : du 1er au 3, du 8 au 10, du 15 au 17, du 22 au 24 et du 29 au 31 mai.

Juin : du 1er au 7, du 12 au 14, du 19 au 21 et du 26 au 28 juin.

Juillet : du 3 au 5, du 10 au 12, du 17 au 19 et du 24 au 26 juillet.

À noter :

- Les clients séjournant à Lido de Jesolo ne sont pas exonérés du paiement de cette taxe.
- Les enfants de moins de 14 ans sont exonérés du paiement de la taxe.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux devront être en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, selon leur nationalité et devront s'informer auprès de leur consulat.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

COURANT ELECTRIQUE : 230V et 50Hz. Type F et L. Adaptateur nécessaire pour la prise L.

La description du voyage, le programme :

Vos étapes

(Jour 1) FRANCE - VENISE MESTRE :

Arrivée à l'aéroport de Venise et accueil par votre accompagnateur local francophone.

Transfert en bus ou minibus privé vers votre hôtel à Venise-Mestre.

Remise des clés et installation dans les chambres. Dîner libre et nuit à votre hôtel.

(Jour 2) VENISE :

Après le petit-déjeuner, remise du Pass Transports, valable durant 48h, sur tous les transports publics de la ville (tram, bus, bateaux publics) et qui pourra être facilement utilisé pour tous les déplacements, même le soir après les diners.

Visite guidée de la place Saint-Marc. Découverte (de l'extérieur) des nombreux emblèmes qui l'entourent : la basilique Saint-Marc, les façades du Palais des Doges, le Campanile, la Tour de l'horloge, le Pont des soupirs, les Procuraties...

Déjeuner libre.

L'après-midi promenade avec l'accompagnateur à la découverte des quartiers typiques et populaires, jusqu'au Pont du Rialto et temps à disposition pour flâner librement dans les ruelles de la ville.

Retour à l'hôtel à Venise Mestre en fin d'après-midi pour le dîner libre et nuit.

(Jour 3) LES ILES DE LA LAGUNE :

Excursion durant la matinée en bateau pour une sortie sur la lagune vénitienne : arrêt à Murano pour une visite à une verrerie avec une démonstration d'un maître verrier, à Burano l'île des dentelles et des maisons colorées de pêcheurs. Retour à Venise.

L'après midi est libre à Venise pour une découverte personnelle.

Dîner libre et nuit à votre hôtel.

(Jour 4) VENISE - FRANCE :

Après le petit déjeuner, transfert à l'aéroport de Venise par car ou minibus privé. Vol retour vers la France.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.

Le forfait taxes et redevances des aéroports.

L'accueil à l'arrivée.

Le transfert aller et retour de l'aéroport à l'hôtel.

Le circuit selon l'itinéraire indiqué (déplacements avec un pass transports 2 jours).

L'hébergement en hôtel 4* (normes locales) à Venise Mestre ou alentours.

La formule petit-déjeuner.

La présence d'un guide-accompagnateur francophone.

Les visites prévues selon programme.

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.

Les éventuelles taxes de séjour et de sortie du territoire.

Les repas et les boissons non inclus dans la formule.

Les dépenses d'ordre personnel

Les excursions facultatives, et les activités non mentionnées au programme.

Les repas éventuels aux escales.

Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.

Les garanties annulation, bagages, retard aérien.